



# Fiche de renseignements Plongeurs mineurs 2019-2020

## **FORMALITES D'INSCRIPTION**

**DOSSIER OPTIMISE POUR UNE IMPRESSION EN RECTO/VERSO**

- **Bulletin d'inscription** dûment rempli
- **Certificat médical : voir tableau en page 2.**  
Le club préconise toutefois les certificats délivrés par les médecins fédéraux. Voir liste des médecins fédéraux sur le site du Comité Centre : <http://www.centreffessm.fr/>

**Important : N'oubliez pas de faire une photocopie de votre certificat médical, et gardez l'original dans votre passeport de plongée. Il vous sera demandé lors des sorties organisées par Abyss plongée.**

- **Adhésion : 1 photo d'identité pour la carte du club.**
- **Votre passeport de plongeur et votre carnet de plongées, si vous en avez.**
- **Vos cartes de niveau et de qualification, si vous en avez. Copie obligatoire du dernier niveau acquis pour les nouveaux adhérents.**

### **Attention :**

- ✎ **Aucun dossier incomplet ne sera accepté,**
- ✎ Sans dossier complet, aucun adhérent ne pourra accéder au bassin ou emprunter du matériel,
- ✎ En dehors des vaccinations normales, il est conseillé d'être vacciné contre l'hépatite B, parlez-en avec votre médecin,

## **MONTANT DES COTISATIONS**

- **Plongeur :**  
Jeunes plongeurs : ..... 170 €  
Niveau 1 : ..... 180 €  
Niveau 2 : ..... 180 €  
Mer et loisirs : ..... 146 €

Le montant de la cotisation comprend la licence fédérale ainsi qu'une assurance RC pour la pratique de la plongée, il est conseillé de souscrire une assurance complémentaire.

- **Autres cotisations**

Aucun droit d'entrée n'est demandé pour une 1<sup>ère</sup> inscription Jeune plongeur.

- **Assurance complémentaire :** Se reporter au document Axa assurances.

## **OUVERTURE DE LA PISCINE ET ENTRAINEMENTS**

La piscine municipale Ernest Watel est ouverte aux adhérents :

- **Mercredi : de 18 h 30 à 20 h :** Jeunes plongeurs  
**de 19 h 15 à 21 h :** Plongeurs en préparation Niveau 1 et groupe Ado  
**de 20 h 30 à 22 h 30 :** Apnée + entraînement PMT
- **Samedi : de 18 h 00 à 20 h :** Tous niveaux sauf Jeunes plongeurs  
**de 20 h 00 à 22 h :** Selon activités annoncées

- **Licence**

Quelques jours après votre inscription au club, vous allez recevoir votre licence FFESSM, format carte de crédit.

Si après un mois, elle ne vous est pas parvenue, contactez un des membres du Bureau pour lui signaler. Elle vous sera alors renvoyée gratuitement. Passé ce délai d'un mois, la FFESSM vous la facturera 13 €.

# Abyss plongée

14 rue de la Petite Perraudière 37540 Saint Cyr sur Loire Cedex

FFESSM : 27 37 0701, DDJS : 37.S.780, Association : 0372013680, Site Internet : [www.abyss-plongee.org](http://www.abyss-plongee.org)



# Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique



## PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE ou PÊCHE au-delà de 6 mètres

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

**DISPOSITIF 1 AN**

### PRATIQUANT DE MOINS DE 14 ANS

### PRATIQUANT DE 14 ANS ET PLUS

**CACI par tout médecin**

Le médecin a à sa disposition un certificat médical de référence (annexe III-1-3 du règlement médical) : <http://medical.ffessm.fr>

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr>

### CAS PARTICULIERS

- **Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour :**  
=> la pratique du TRIMIX Hypoxique => la COMPÉTITION en APNÉE eau libre
- **Handisub® :** - Baptême (sans licence) < 2 mètres : Obligation d'un CACI par Tout médecin.  
- Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.
- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

## NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur CIBLE APNÉE jusqu'à 6 mètres

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence.
- Questionnaire de santé les 2 saisons suivantes.

**DISPOSITIF 3 ANS**

### TOUS PRATIQUANTS

**CACI par tout médecin**

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr>

### CAS PARTICULIERS

- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés).
- **Sportif inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau ou en Pôle :** Médecin du Sport (liste d'examens imposés).

### Rappel

**SANS LICENCE ni CACI :** Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1<sup>ère</sup> étoile de mer, Pass apnéiste, Pass plongeur libre.

**LICENCE SANS CACI :** La délivrance d'une licence n'ouvrant pas droit à la pratique sportive (Ex. : dirigeant associatif, accompagnateur...) n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.



Fédération française d'études et de sports sous-marins  
French Underwater Federation

Siège : 24, Quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille Cedex 07  
Standard : 04 91 33 99 31 - Fax : 04 91 54 77 43

[www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)

N° Indigo 0 820 000 457

# Check-list



## Liste des documents nécessaires à l'inscription :

- ✓ Fiche d'inscription \_\_\_\_\_ Remplie et Signée
- ✓ Fiche assurance complémentaire si non souscription \_\_\_\_\_ Remplie et Signée
- ✓ Certificat médical **\* Pensez à faire 1 photocopie pour le dossier et GARDEZ L'ORIGINAL \***
- ✓ 2 photos d'identité récentes \_\_\_\_\_
- ✓ Fiche matériel, autorisation de photos et film, RGPD \_\_\_\_\_ Remplie et Signée
- ✓ Autorisation parentale \_\_\_\_\_ Remplie et Signée
- ✓ Le règlement de la cotisation pour la saison ainsi que le règlement de l'assurance complémentaire (si choisie) avec de(s) chèque(s) libellé(s) à l'ordre d'**Abyss plongée**

**Assurez-vous que tout est complet !**

**Les accès sur le bassin et aux activités du club ne sont autorisés qu'avec un DOSSIER COMPLET**

**Abyss plongée**

14 rue de la Petite Perraudière 37540 Saint Cyr sur Loire Cedex

FFESSM : 27 37 0701, DDJS : 37.S.780, Association : 0372013680, Site Internet : [www.abyss-plongee.org](http://www.abyss-plongee.org)





## Frais supplémentaires à prévoir pour la saison et informations diverses

### • Matériel

#### ➤ Préparation Jeunes plongeurs et Niveau I :

Pour les entraînements en piscine, il vous faudra acheter :

- ✓ 1 masque et un tuba,
- ✓ une paire de palmes,
- ✓ une paire de chaussons.

**La dépense pour ce minimum de matériel est de l'ordre de ≈ 100 € ou plus en fonction de votre budget.**

Prévoir aussi la location d'une combinaison pour les sorties en milieu naturel ainsi que l'achat de :

- ✓ 1 lampe flash
- ✓ Une ceinture avec quelques plombs (≈5Kgs).
- ✓ Des gants

Pour chaque niveau, l'achat du matériel peut être étalé sur toute la saison.

Pour vous dépanner, le magasin **Le Lac Sport** ou sur site (**Bécon, Trélazé, Roussay**) peuvent vous louer les éléments qui vous manquent.

### • Sorties en carrière et en fosse de 20 mètres

En début de saison vous téléchargerez sur le site du club le calendrier avec toutes les sorties carrières et fosse prévues au cours de la saison.

Leur nombre est variable suivant le niveau préparé, les chiffres donnés ci-dessous sont "indicatifs":

#### ➤ Sorties carrière :

↳ **Jeunes plongeurs** : se renseigner auprès des encadrants

↳ **Niveau I : 4 plongées techniques en milieu naturel** (carrière) minimum sont nécessaires pour **valider l'ensemble de la formation niveau I.**

#### ➤ Sorties fosse de 20 m :

↳ **Tous niveaux** : Des sorties en fosse (piscine) de 20 m sont proposées pour **compléter** le travail effectué en carrière.

Pour les déplacements, il est intéressant de se regrouper à 2 ou 3 plongeurs par véhicule.

### • Sorties Mer (aucune plongée technique ne sera faite sur ces séjours)

Le coût des sorties mer ne peut pas être fixé par anticipation, il dépend en effet de :

- ☞ la date de la sortie (pendant ou hors périodes de vacances scolaires),
- ☞ du lieu choisi (Atlantique, Méditerranée, Mer Rouge, ...),
- ☞ du type d'hébergement (hôtel, camping, mobil home, ...).

L'organisateur d'une sortie affiche les informations complètes ainsi que le coût précis avant de prendre les inscriptions. Chacun peut donc prendre sa décision en toute connaissance de cause.

**Lors des sorties mer, fosse ou carrière organisées par Abyss plongée, la présence d'un des parents (ou tuteur légal) est IMPERATIVE pour accompagner le mineur.**

# Abyss plongée

14 rue de la Petite Perraudière 37540 Saint Cyr sur Loire Cedex

FFESSM : 27 37 0701, DDJS : 37.S.780, Association : 0372013680, Site Internet : [www.abys-plongee.org](http://www.abys-plongee.org)





# Saison 2019 / 2020

## Mineurs (- 18 ans)

**Écrivez lisiblement SVP**

M.  Mme.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance + (Département) : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Parents : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente): \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

☉ Téléphone parents : \_\_\_\_\_

☉ Téléphone enfant : \_\_\_\_\_

☉ Courriel parents : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

☉ Courriel enfant (si différent): \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Brevet et Qualification acquis

Plongeur de Bronze

Plongeur d'Argent

Plongeur d'Or

Niveau 1       Niveau 2

### ① Cotisations

La licence FFESSM est incluse dans toutes les cotisations ci-dessous

Jeunes   170 €

NI  N2   180 €

Mer et Loisirs   146 €

### ② Suppléments à la cotisation

Droit d'entrée : Aucun droit d'entrée n'est demandé pour une 1<sup>ère</sup> inscription Jeune plongeur

### ③ Autres

Revue SUBAQUA  26 €

Assurance complémentaire  .....€

**TOTAL ①+②+③+④ :** \_\_\_\_\_ €

### Règlement à l'ordre d'Abyss plongée

Chèque 1  Chèque 2

Chèque 3  Chèque 4

Espèces  Autre

Coupons sport  Chèques vacances

### ④ Assurance complémentaire

**J'ai pris connaissance du document AXA assurances remis par Abyss plongée.**

Je choisis l'assurance complémentaire AXA :

Je ne choisis pas l'assurance complémentaire AXA, mon assurance complémentaire me couvre déjà, et je reconnais avoir été informé de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident.

Date : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Avec la licence FFESSM est comprise une assurance Responsabilité Civile.

**Règlement à l'ordre d'Abyss plongée**

# Abyss plongée

14 rue de la Petite Perraudière 37540 Saint Cyr sur Loire Cedex

FFESSM : 27 37 0701, DDJS : 37.5.780, Association : 0372013680, Site Internet : www.ab yss-plongee.org





# Les parents et l'enfant s'engagent ... Ce que le club attend des parents et de l'enfant

## Motivation de l'enfant et des parents :

Les parents ont fait la différence entre leur désir et celui de l'enfant.  
L'investissement financier n'est pas négligeable, et le temps consacré par les parents aussi.  
La piscine n'est pas une cour de récréation ni une halte-garderie : les moniteurs ne savent pas faire.

### La piscine :

Une feuille d'émargement est à signer à l'arrivée comme à la sortie par les parents et/ou les enfants.  
Les moniteurs prennent alors en charge l'enfant du vestiaire au vestiaire.  
Cette organisation nécessite un grand respect des horaires.

### Sorties en fosse, en carrière et en mer : (Prévoir un ou deux dimanches par saison au minimum)

Le transport est assuré par les parents.

Le règlement intérieur du club n'autorise pas les encadrants à transporter des enfants.

La présence des parents doit être permanente pendant la durée du séjour.  
Du matériel spécifique (combinaison notamment) sera nécessaire lors des sorties.  
Un coût particulier pour chaque sortie est à prévoir suivant le lieu, celui-ci est communiqué sur le site d'inscription.  
Les moniteurs prennent l'enfant en charge sur le lieu de plongée de l'équipement au déséquipement.

Signature :

### Dossier à remplir :

Le présent contrat signé, le règlement et le certificat médical :  
- Visite initiale : médecin fédéral  
- Visite périodique : médecin fédéral (plus de 12 ans : 1 fois par an, moins de 12 ans : selon décision du médecin).

## AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT MINEUR

Les Parents : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. personnel : \_\_\_\_\_ Portables : \_\_\_\_\_

autorisent leur enfant mineur , NOM Prénom : \_\_\_\_\_

à pratiquer l'activité plongée. Ils reconnaissent avoir été préalablement informés des risques inhérents à l'apprentissage et à la pratique de la plongée en piscine, en carrière, en fosse et en mer et de les avoir acceptés.

Délégation est donnée aux moniteurs pour donner suite à tout accident survenant en piscine/fosse/carrière/mer. Les personnes dont les noms suivent sont seules habilitées à déposer et venir chercher l'enfant lors des entraînements à la piscine et à suivre l'enfant au cours des déplacements en milieu naturel.

Nom, prénom, adresse et téléphone

Lien avec l'enfant

Signature

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Père \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Mère \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tuteur \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'enfant lui-même, (par ce choix l'enfant pourra arriver  
et repartir seul lors des entraînements à la piscine)

L'enfant \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date et signatures

**Père, Mère, Tuteur**

**L'Enfant**

**Le Président pour le Club**

# Abyss plongée

14 rue de la Petite Perraudière 37540 Saint Cyr sur Loire Cedex

FFESSM : 27 37 0701, DDJS : 37.5.780, Association : 0372013680, Site Internet : [www.abyss-plongee.org](http://www.abyss-plongee.org)





## Matériel, Autorisation de reproduction et de représentation d'images et de Recueil de données personnelles

### Matériel

Je soussigné M. ou Mme \_\_\_\_\_ reconnaît avoir pris connaissance du fait que je suis **responsable du matériel que j'emprunte** au club **Abyss plongée** pour les sorties club et la piscine. En cas de perte, vol, dégradation ou autres, le matériel sera remplacé à mes frais.

### Autorisation de reproduction et de représentation d'images

Je soussigné M. ou Mme \_\_\_\_\_ autorise le club **Abyss plongée**:

à photographier, à filmer et à utiliser l'image de mon enfant mineur :

**NOM :**

**Prénom :**

### Recueil des données personnelles

Les données suivantes sont recueillies avec votre accord :

Nom, prénom, adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone, date de naissance.

Finalités du traitement :

Ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et recevoir notre news bulle (en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers).

Responsable du traitement : Président Abyss Plongée

Destinataire des données :

Les membres du Bureau et du Comité directeur et les responsables de formation ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives.

Droit d'accès et de rectification :

Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant. Vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de la secrétaire du club.

Conservation des données :

Les données sont conservées jusqu'à un an après la fin de votre adhésion. Aucune transmission de données à un tiers n'est prévue.

**Vous acceptez que vos données personnelles soient recueillies et conservées en vue de tenir à jour notre fichier adhérent**

Saint Cyr Sur Loire, le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

M Christophe GENIES, président du club **Abyss plongée**, situé à St Cyr Sur Loire : **Je m'interdis expressément de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou la réputation, ni d'utiliser les images dans tout support (écrit, images, internet, ...) à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

Fait à SAINT CYR SUR LOIRE le **15 septembre 2019** Signature et cachet:

# Abyss plongée

14 rue de la Petite Perraudière 37540 Saint Cyr sur Loire Cedex

FFESSM : 27 37 0701, DBJS : 37.5.780, Association : 0372013680, Site Internet : [www.abys-plongee.org](http://www.abys-plongee.org)

